



**COMITÉ DE L'AIN**  
DE TENNIS DE TABLE

# **POLITIQUE FINANCIÈRE**

## **2017-2018**



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# Pré-requis

Afin d'assurer une meilleure gestion du Comité de l'Ain, de garder une mémoire de notre fonctionnement en cas de changement des bénévoles dirigeants mais aussi de permettre à quiconque d'avoir les informations facilement, nous avons décidé de mettre en place cette « bible » qui assurera la ligne de conduite de notre structure.

## Sommaire

**Tarifs Généraux**

**Prix des licences**

**Prix des compétitions**

**Prix des formations**

**Prix prestations CJT**

**Tarifs CTD**

**Tarifs animateur Départemental**

**Coût des mutations**

**Conditions Générales de paiement**

**Procédure remboursement Note de Frais**

**Procédure paiement des factures**

# TARIFS GÉNÉRAUX

## Affiliations

*Le comité n'a pas augmenté sa part sur les différentes affiliations.*

*On note une augmentation de 0,5€ sur les affiliations 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de la FFTT et de 2€ pour une réaffiliation*

*Disparition de la CSG qui est remplacée par une taxe de fonctionnement LRATT.*

	Total	Part CD	part Ligue	Part FFTT
<b>Affiliation 1ère année</b>	<b>43,5€</b>	6,50	15,00	22,00
<b>Affiliation 2ème année</b>	<b>43,5€</b>	6,50	15,00	22,00
<b>Réaffiliation</b>	<b>110€</b>	15,00	24,00	71,00
<b>Abonnement Pingpong Mag version papier</b>	<b>39,00</b>			39,00
<b>Abonnement Pingpong Mag version numérique</b>	<b>18,00</b>			18,00
<b>Publications Ligue</b>	<b>15,00</b>		15,00	
<b>Publications Comité</b>	<b>15,00</b>	15,00		
<b>Fonctionnement LRATT (1ere voix)</b>	<b>30,00</b>		30,00	
<b>Fonctionnement LRATT (voix suivante)</b>	<b>50,00</b>		50,00	
<b>Contribution activité CATT (2)</b>	<b>10,00</b>	10,00		

*(2) Par licence promotionnelle de la saison actuelle*



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS GÉNÉRAUX

## LICENCES Traditionnelles (1)

		Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
né(e) avant le 01/01/00	senior-vétéran	59,50	20,35	21,00	18,15
né(e) en 2000, 2001, 2002	junior	59,50	20,35	21,00	18,15
né(e) en 2004 et 2003	cadet	45,00	18,85	17,00	9,15
né(e) en 2006 et 2005	minime	45,00	18,85	17,00	9,15
né(e) en 2008 et 2007	benjamin	38,30	16,15	13,00	9,15
né(e) en 2009 et après	poussin	38,30	16,15	13,00	9,15

## CRITERIUM FEDERAL

	Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
senior-vétéran	31,15	7,15	8,00	16,00
junior	18,30	4,80	6,00	7,50
cadet	18,30	4,80	6,00	7,50
minime	18,30	4,80	6,00	7,50
benjamin	11,05	1,55	2,00	7,50
poussin	11,05	1,55	2,00	7,50



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS GÉNÉRAUX

## Licences

*La part du comité a été imposée pour les licences promotionnelles.*

*Seule la FFTT a appliqué une augmentation pour les licences seniors vétérans.*

LICENCES Promotionnelles		Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
né(e) avant le 01/01/00	senior-vétéran	12,40	4,75	2,25	5,40
né(e) en 2000, 2001, 2002	junior	12,40	4,75	2,25	5,40
né(e) en 2004 et 2003	cadet	5,60	2,10	1,00	2,45
né(e) en 2006 et 2005	minime	5,60	2,10	1,00	2,45
né(e) en 2008 et 2007	benjamin	5,60	2,10	1,00	2,45
né(e) en 2009 et après	poussin	5,60	2,10	1,00	2,45



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS COMPÉTITIONS

## CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

*Le comité n'a augmenté aucune part.*

➤ *La caution financière est de 100€ / club qui inscrira une ou plusieurs équipes en championnat départemental. Cette caution sera restituée en fin de saison sportive au moment de la dernière facturation.*

➤ *La facturation des équipes départementales s'effectue par demi-saison.*

➤ *Il est à noter que le championnat jeunes A disparaît du fait que les benjamins pourront jouer en D3. Les poussins joueront dans le championnat jeunes selon la formule proposée dans le règlement sportif.*

Prix par saison	MESSIEURS			DAMES	
	Départ.	Régional	National	Régional	National
niveau 1	100,00	220,00	420,00	150,00	420,00
niveau 2	90,00	190,00	375,00	110,00	375,00
niveau 3	80,00	160,00	350,00		350,00
niveau 4	70,00	140,00			
Détérans	30,00				
Coupe de l'Ain	10,00				
Jeunes	60,00				
	+caution	+caution	+caution	+caution	+caution



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

## COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

*Le comité n'a augmenté aucune part. Pour le prix du critérium fédéral, se référer à la page « Licences traditionnelles ».*

*(1) Par club*

*(2) Par joueur*

# TARIFS COMPÉTITIONS

<b>ECHELON NATIONAL</b>	<b>Tarif 17/18</b>
Coupe Nationale Vétéran (1)	<b>24,00</b>
Coupe Nationale des clubs (1)	<b>24,00</b>
Finale par classement (2)	<b>14,00</b>
Individuel Vétéran	<b>25,00</b>
Finale Individuel sénior	<b>25,00</b>
Finale Individuelle double	<b>12,50</b>
<b>ECHELON REGIONAL</b>	<b>Tarif 17/18</b>
Top Régional (2)	<b>0,00</b>
Coupe Nationale des clubs (1)	<b>25,00</b>
Trophée Vétéran (2)	<b>5,00</b>
Coupe Nationale Vétéran (1)	<b>25,00</b>
Individuel Vétéran (2)	<b>10,00</b>
Finale individuelle sénior (2)	<b>6,00</b>
Finale individuelle jeune (2)	<b>4,00</b>
Finale individuelle double (/joueur)	<b>2,00</b>
Finales Individuelle par Clts (2)	<b>6,00</b>
Individuel Corporatif (2)	<b>8,00</b>
Tournoi interrégional (1)	<b>91,00</b>
Tournoi régional (1)	<b>61,00</b>
<b>ECHELON DEPARTEMENTAL</b>	<b>Tarif 17/18</b>
Coupe Nationale des clubs (1)	<b>15,00</b>
Individuel Vétéran (2)	<b>10,00</b>
Top détection (2)	<b>0,00</b>
Finale Individuelle Vétéran (2)	<b>0,00</b>
Finale individuelle sénior (2)	<b>10,00</b>
Finale individuelle jeune (2)	<b>0,00</b>
Finale individuelle double (/joueur)	<b>0,00</b>
Finales Individuelle par Clts (2)	<b>5,00</b>
Individuel Corporatif (2)	<b>0,00</b>
Tournoi départemental (1)	<b>0,00</b>
Tournoi 1 <sup>ère</sup> licences	<b>0,00</b>



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS FORMATIONS

Formation	Durée	Prix TTC
<b>Animateur Fédéral</b>	<b>40h</b>	<b>135€</b>
<b>Jeune dirigeant pilote</b>	<b>En fonction du devis de l'intervenant</b>	<b>En fonction du devis de l'intervenant</b>
<b>Module Formation +</b>	<b>En fonction du programme</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Module Formation ++</b>	<b>1/2 ou journée</b>	<b>20€ la demi-journée</b>
<b>Module Formation +++</b>	<b>En fonction du programme</b>	<b>En fonction du devis de l'intervenant</b>
<b>Arbitre de club</b>	<b>Environ 4h</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Arbitre régional</b>	<b>Environ 8h</b>	<b>30€</b>
<b>Juge-Arbitre 1<sup>er</sup> Degré*</b>	<b>Environ 8h</b>	<b>30€</b>





COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS CJT

Formation	Durée	Prix TTC
Stage Départemental	Journée	15,00€
Stage Départemental	Semaine	En fonction du lieu

	BPJEPS-BE1 *	DEJEPS Licence staps *	DESJEPS-BE2 Master staps*	BE3*
<b>1h</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>44</b>
<b>1h30</b>	<b>36</b>	<b>45</b>	<b>52,5</b>	<b>66</b>
<b>2h</b>	<b>48</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>88</b>
<b>2h30</b>	<b>60</b>	<b>75</b>	<b>87,5</b>	<b>110</b>
<b>Demi-journée</b>	<b>72</b>	<b>90</b>	<b>105</b>	<b>132</b>
<b>Journée</b>	<b>144</b>	<b>180</b>	<b>210</b>	<b>264</b>



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS CTD

Conseiller Technique Départemental

	Prix des séances CTD	Subvention clubs 01*	Prix des séances pour les clubs de l'Ain**
<b>1h</b>	<b>35€</b>	<b>-2,50€</b>	<b>32,50€</b>
<b>1h30</b>	<b>52,5€</b>	<b>-5,50€</b>	<b>47€</b>
<b>2h</b>	<b>70€</b>	<b>-8€</b>	<b>62€</b>
<b>2h30</b>	<b>87,5€</b>	<b>-10,50€</b>	<b>77€</b>
<b>Demi-journée</b>	<b>105€</b>	<b>-13€</b>	<b>92€</b>
<b>Journée</b>	<b>210€</b>	<b>-27€</b>	<b>183€</b>

\*Cette subvention est accordée uniquement aux clubs affiliés au Comité de l'Ain.

\*\* Prix net pour les clubs. Les frais kilométriques sont pris en charge par Comité de l'Ain.

En dehors des actions « clubs », le Comité de l'Ain se réserve le droit de proposer un devis ajusté à la demande du sollicitant.



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS Animateur Départemental

	Prix des séances CTD	Subvention clubs 01*	Prix des séances pour les clubs de l'Ain**
<b>1h</b>	<b>25€</b>	<b>-2,50€</b>	<b>22,50€</b>
<b>1h30</b>	<b>37,5€</b>	<b>-3,75€</b>	<b>33,75€</b>
<b>2h</b>	<b>50€</b>	<b>-5€</b>	<b>45€</b>
<b>2h30</b>	<b>62,5€</b>	<b>-6,25€</b>	<b>56,25€</b>
<b>Demi-journée</b>	<b>75€</b>	<b>-7,5€</b>	<b>67,5€</b>
<b>Journée</b>	<b>90€</b>	<b>-9€</b>	<b>81€</b>

\*Cette subvention est accordée uniquement aux clubs affiliés au Comité de l'Ain.

\*\* Prix net pour les clubs. Les frais kilométriques sont pris en charge par Comité de l'Ain.

En dehors des actions « clubs », le Comité de l'Ain se réserve le droit de proposer un devis ajusté à la demande du sollicitant.



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# TARIFS GÉNÉRAUX

## Mutations

*Le comité n'a pas augmenté sa part sur les différentes mutations.*

*Seule la FFTT a appliqué une augmentation sur toutes les mutations.*

MUTATIONS GARÇONS	Total	Part CD	Part Ligue	Part FFTT
Mutation 5 à 9	65,00	20,00	20,00	25,00
Mutation 10 à 12	95,00	20,00	40,00	35,00
Mutation 13 et 14	147,00	41,00	60,00	46,00
Mutation 15 et 16	214,00	75,00	80,00	59,00
Mutation 17 et 18	267,00	75,00	100,00	92,00
Mutation 19 et plus	311,00	75,00	120,00	116,00
Mutation 1ère série (N°>301 mess et N°>101 fem)	460,00	145,00	150,00	165,00
Mutation 1ère série (N°<301 mess et N°<101 fem)		145,00	180,00	variable

# Conditions générales

## Factures clubs

Le Comité facture selon le rythme imposé par la FFTT et la LRATT les différents appels de fonds tout au long de la saison.

En fonction du délai de paiement que la Ligue nous impose, nous fixons notre délai sur nos factures auxquelles nous rajoutons nos prestations départementales (Stages, Entraînements, Formations, Amendes...)

En cas de retard et vue que nous devons avancer le montant d'une facture globale (pour tous les clubs) à la Ligue, la trésorerie départementale peut se retrouver en danger.

Les modalités de paiement des factures pour les clubs sont donc les suivantes :

- A réception de facture, il est demandé aux clubs de régler la facture sous quinzaine.
- Passé ce délai, le comité relancera le club pour connaître les raisons du retard.
- Sans raison ou sans réponse de la part du club, 15 jours après la première relance, le comité appliquera une majoration de la facture de 10%.

**Attention : La facture n°1 (affiliation) doit être réglée  
avant le 1<sup>er</sup> tour du championnat pour que les résultats sportifs puissent être pris en compte.**

### Paiements des factures possibles par :

- Virement : Demande d'un RIB auprès du Comité (contact@catt.fr)
- Chèque à adresser à l'ordre du CATT et à envoyer à : Comité Ain Tennis de table, Maison des associations – 250 grande rue, 01660 Mézeriat

# Conditions générales

## Factures clubs

Les clubs peuvent être amenés à facturer le comité.

**Depuis 2014/2015**, le comité ne paie plus les clubs sous forme d'avoir mais uniquement par chèque ou virement. Il est demandé aux clubs de payer leur facture Comité et de nous adresser leur facture pour que nous puissions les régler.

Procédure factures clubs :

- Déroutement d'une action ou vente d'une prestation au comité
- Envoi de la facture au comité, [contact@catt.fr](mailto:contact@catt.fr) ou par courrier à l'adresse du siège.
- Validation de la facture en interne puis paiement (**par chèque**) ou virement (merci de nous envoyer votre RIB)



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# Procédure remboursement

## Note de frais

Le Comité met à la disposition sur son site Internet la matrice être remboursé de ses frais pour les intervenants et bénévoles oeuvrant pour l'association.

*Néanmoins, la procédure pour la validation d'une note de frais est la suivante :*

1. Envoie de la note de frais complétée avec les justificatifs au responsable de la commission concernée. (Maximum 1 mois après la date de l'intervention pour nous faciliter la gestion).
2. Validation de la note de frais par le responsable de commission qui l'envoie directement au trésorier pour paiement fin du mois.

Les notes de frais incomplètes ne seront pas payées.

### Les responsables de commission

Commission Jeunes, Technique et Formation : T.Léchelle

Commission Sportive :

Commission Arbitrage : J.Robin

Commission communication et développement : F.Truchot

JM. Focher



COMITÉ DE L'AIN  
DE TENNIS DE TABLE

# Engagement de dépenses

Chaque commission a un budget défini en début d'année et peut prévoir l'engagement de dépenses pour l'achat de matériel.

*Le responsable de commission peut lancer une dépense inférieure à 300€ lié à une branche de sa commission et en avertir les membres du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)*

*Le responsable de commission peut demander une dépense supérieure à 300€. Celle-ci sera actée par la Comité Directeur.*

*En ce qui concerne les dépenses engagées pour les compétitions, les stages ou les formations... propres à l'activité principale du comité, chaque commission est libre de gérer son budget.*

## Les responsables de commission

Commission Jeunes, Technique & Formation : T. Léchelle

Commission Sportive :

Commission communication et développement : F. Truchot

JM. Focher